

COMMISSION FINANCES

Responsable : Franck VILLEMMAIN

Membres : Laurence BIWERSI-PATOIS, Jérôme CHEVALIER, Arnaud FORTIN, Emmanuel GREMAUD, Ludovic LAMBERT, Victor PEREIRA et Jean-Michel TOURNIER

Le budget :

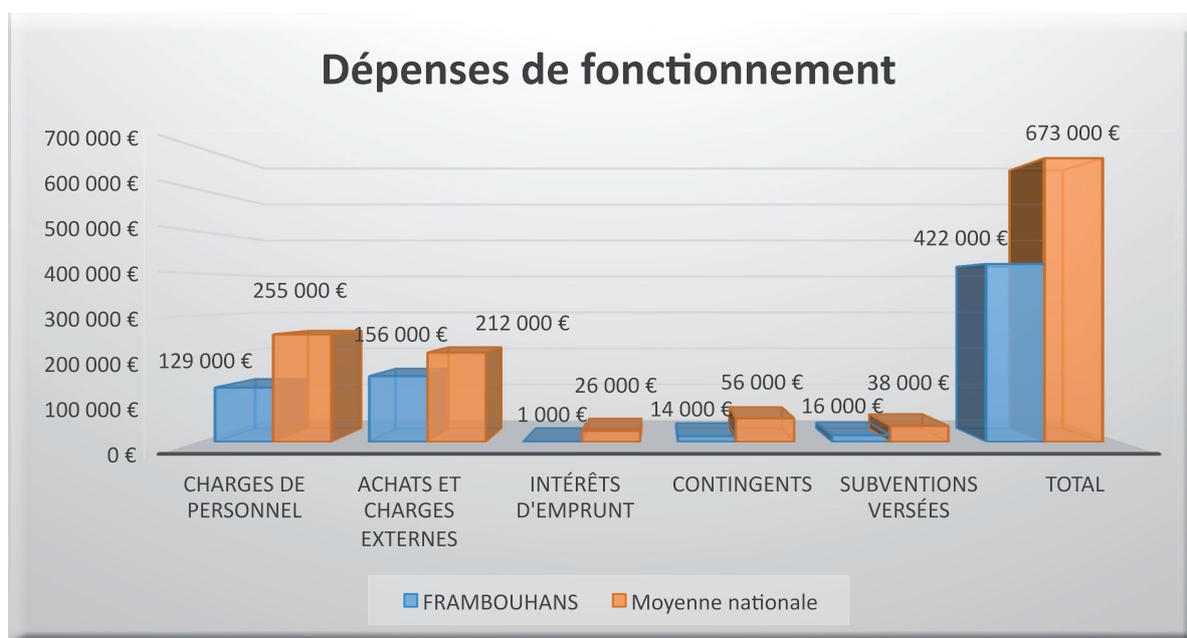
Préparé par l'exécutif local et approuvé par l'assemblée délibérante de la collectivité, le budget est l'acte qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses pour une année donnée. Acte prévisionnel, il peut être modifié ou complété en cours d'exécution par l'assemblée délibérante.

Quels principes guident l'élaboration des budgets locaux ?

L'exercice budgétaire coïncide avec l'année civile, il commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre. Il doit être voté un budget par an mais l'assemblée délibérante peut apporter des modifications en cours d'année en votant des décisions modificatives. Le budget doit être exécuté dans l'année.

Quelles sont les dépenses de fonctionnement d'une commune ?

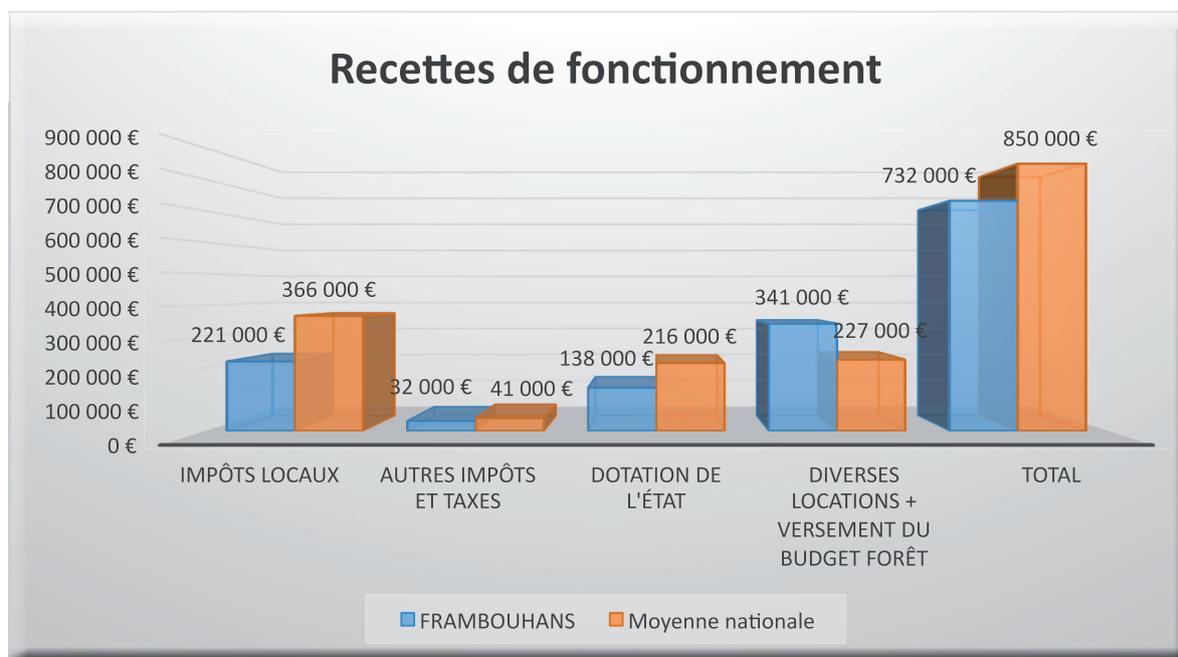
La section « dépenses de fonctionnement » regroupe toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement de la collectivité (charges à caractère général, de personnel, de gestion courante, intérêts de la dette, dotations aux amortissements, provisions).



Quelles sont les recettes de fonctionnement d'une commune ?

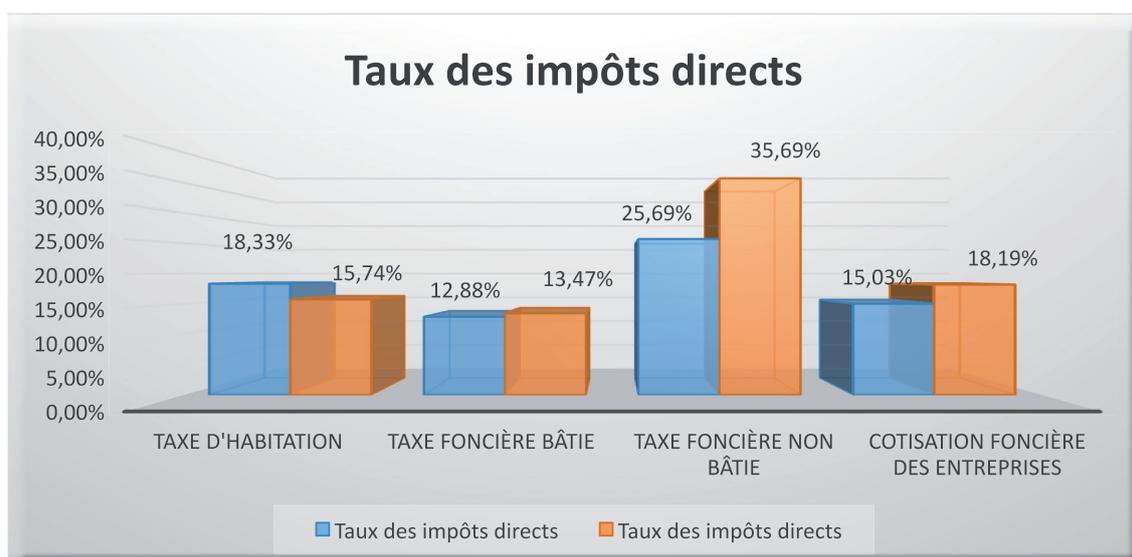


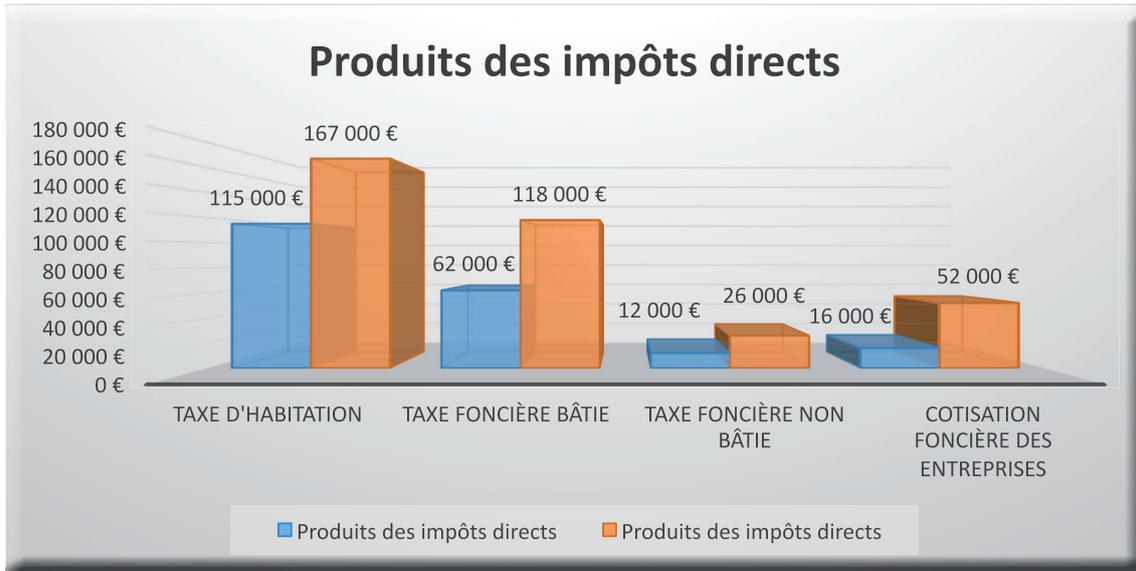
La section « recette de fonctionnement » regroupe toutes les recettes que la collectivité peut percevoir des transferts de charges, de prestations de services, des dotations de l'État, des impôts et taxes, et éventuellement, des reprises sur provisions et amortissement que la collectivité a pu effectuer, notamment le produit des quatre grands impôts directs locaux, la dotation globale de fonctionnement (DGF).



Qu'est-ce que les impôts locaux directs ?

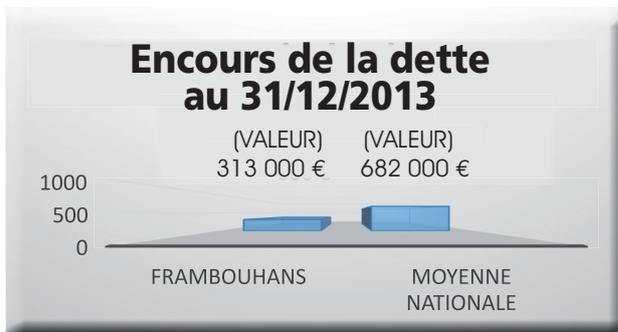
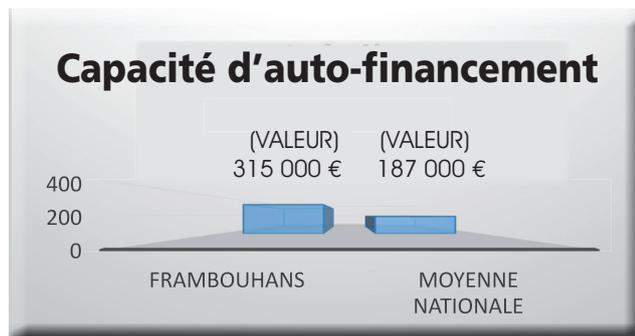
Les communes perçoivent la taxe d'habitation, la taxe foncière sur les propriétés bâties, la taxe foncière sur les propriétés non bâties ; la contribution économique territoriale (CET), qui a remplacé la taxe professionnelle depuis 2010. Elle est composée de la cotisation foncière des entreprises (CFE) assise sur les bases foncières et de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) assise sur la valeur ajoutée.





Qu'est-ce que la capacité d'autofinancement ?

La capacité d'autofinancement (CAF) représente l'excédent résultant du fonctionnement, et est calculée par différence entre les produits réels de fonctionnement (hors produits de cession d'immobilisation) et les charges réelles.



Qu'est-ce que l'encours de la dette ?

L'encours de dette correspond au stock des emprunts et dettes de la collectivité à moyen et long terme. Ce ratio mesure la charge de la dette de Colombes relative à sa richesse.

COMMISSION URBANISME, ASSAINISSEMENT ET VOIRIE

Responsable : Jean Michel TOURNIER

**Membres : Laurence BIWERSI PATOIS
Didier DONEY
Arnaud FORTIN
Emanuel GREMAUD
Victor PEREIRA
Jean-Marie TRIPONNEY**

Repérage des maisons d'habitations :



Il est vrai que cette information revient chaque année, mais lorsque nous nous promenons dans nos rues, force est de constater qu'un grand nombre d'habitations ne possède pas de N°.

Je rappelle que c'est «la Poste» qui demande de faire ce repérage, et il est amplement justifié pour favoriser une bonne distribution du courrier, surtout lorsqu'il s'agit de nouveaux facteurs.

Des plaques sont disponibles en mairie et sont disponibles gratuitement lorsqu'il s'agit d'une nouvelle construction ou d'une création d'adresse. Il suffit simplement de prendre contact avec le responsable de la commission.

Trous à reboucher sur la voirie communale :

Comme vous le savez, avec les hivers rigoureux que nous avons notre voirie souffre et malheureusement il n'est pas rare au printemps de voir apparaître des trous.

Afin que les dégradations ne s'accroissent pas il est procédé chaque année à un rebouchage de ces trous.

Le référent pour la commune (en l'occurrence votre serviteur) fait un tour de toutes les voies du village afin de dresser un état des lieux et communique la liste des trous à boucher aux services de la CCPM (Communauté de Communes). Ces derniers font un regroupement de toutes les communes demandeuses et mandate (après appel d'offre) une entreprise afin de réaliser les travaux de réfection.

Signalisation horizontale :

Jusqu'à présent les travaux de peinture pour la signalisation routière horizontale étaient en grande partie confiés à notre employé municipal.



Seuls les marquages sur les RD étaient donnés aux entreprises.

Plusieurs données nous ont poussé à changer notre façon de procéder :

- 1) La charge toujours plus importante incombant à notre employé.
 - 2) Le manque de moyens techniques en possession dans notre commune pour ce type de travaux.
 - 3) Le nombre toujours grandissant de kms de voirie et de marquages divers à réaliser.
- Pour 2014 c'est l'entreprise GLOBAL de Besançon qui a réalisé les travaux pour une somme de 4089,60 €.

Achat de matériel pour l'employé communal.

Je parle d'employé communal, mais à présent je devrais dire employés communaux car depuis le 1^{er} septembre nous avons embauché une personne en emploi aidé (subventionné à 92%) et cela pour 20 heures par semaine. Il s'agit d'Olivier VERHAEGHE. Quant au matériel, il est indispensable (soit en première acquisition, soit en renouvellement) si l'on veut obtenir un travail de qualité.

Pour 2014 nous avons fait l'acquisition de :

- Un nettoyeur HP KARCHER de la gamme PRO acheté aux établissements PANNE pour la somme de 799 € HT.
- Comme nous n'avons plus le droit d'utiliser des produits phytosanitaires pour le désherbage, nous avons fait l'acquisition d'un désherbeur thermique accompagné d'un diable pour déplacer la bouteille de gaz. Ces produits ont été achetés aux établissements PANNE.
- Pour 2015 nous avons en projet l'achat d'un furet déboucheur de canalisations et d'un broyeur de végétaux.

Quelques nouvelles de nos lotissements et de la Zone artisanale :



- Le lotissement «sur la Velle» a enfin été rétrocedé.
- Les travaux de voirie sont en cours dans le lotissement privé de Mr BRISCHOUX. Dès que cela sera terminé la procédure de rétrocession sera lancée.
- Les travaux de viabilisation du lotissement du TACOT ont été terminés en début d'année. Trois parcelles ont été vendues en 2014 et déjà on voit des constructions pointer le bout de leur nez.
- Les travaux de viabilisation du lotissement «Bas du Parc» sont bien engagés et seront probablement terminés pour fin 2014. La commercialisation des parcelles n'est pas prévue avant que nous ayons rempli le lotissement du Tacot.

Courant 2015, nous organiserons des réunions avec les riverains afin de réfléchir ensemble sur le futur plan de circulation. Les bonnes idées sont les bienvenues !

- En ZA, nous avons une réservation de l'entreprise BDP en bout de la parcelle qu'ils possèdent déjà.

Actes gratuits de vandalisme :

Chose rare nous avons cette année à déplorer des dégradations sur le mobilier urbain de la commune :

- Deux panneaux de signalisation ont été couchés manuellement au lotissement du «TACOT».
- Des dégradations sont à déplorer sur les lampadaires de la rue du Clos des Mottes.
- Une vingtaine de vis de fixation ont été démontées sur les nouveaux abris bus ce qui a causé le bris d'une des vitres. Une plainte a été déposée en gendarmerie.

Le coût de remplacement de cette vitre est d'environ 800€ et nous avons une franchise de 500 €. Donc cela engendre des frais inutiles pour notre commune.

Principaux travaux suivis ou réalisés en 2014 :



Il est vrai que cette année nous n'avons pas eu de gros travaux de voirie ou d'assainissement comme les années précédentes, mais une multitude de petits chantiers nous ont bien occupé :

- Comme dit précédemment, nous avons terminé la viabilisation du lotissement du Tacot, ainsi que la sécurisation de terrains riverains.
- Au lotissement du Tacot, ERDF a enterré une ligne destinée aux panneaux solaires qui seront installés sur un des bâtiments de l'entreprise PANNE.
- Nous avons installé des trépieds de réservation sur 3 places de parking pour les logements de la commune (salle des marronniers et école).
- Comme quelques parents avaient signalé des problèmes d'infiltration d'eau de pluie sous les abris bus, des améliorations ont été apportées :
 - a)Le fournisseur a mis en place des tôles de protections latérales en haut et en bas.
 - b)La commune a prévu un dispositif de tuyaux afin que l'eau des toits ne ruisselle pas sur la dalle.
 - c)La commune a mis en place des tapis caoutchouc afin que les utilisateurs des abris bus aient les pieds au sec.
- L'entreprise BALOSSI MARGUET va installer un lampadaire supplémentaire près des abris bus afin que l'aire de retournement des bus soit suffisamment éclairée. Ces travaux devraient être terminés pour la fin de l'année. Le coût est de 1315 €.
- La position de l'armoire de la station de relevage des Ravières ne favorisait pas les interventions en toute sécurité. Elle a été remplacée et retournée. C'est VEOLIA qui a fait les travaux pour un coût de 6500 €.
- La pompe N°2 de la station de relevage des Ravières nous a lâché en septembre, elle a été remplacée pour un coût de 800 €.

- Près de la Bonnetterie, rue de la Velle, nous avons constaté que les automobilistes coupaient le virage et mettaient en danger les piétons. Nous avons sécurisé l'endroit en mettant une ligne continue et en aménageant le petit terre-plein coté aval (pose d'enrobés).



- Nous avons repris les enrobés sur les trottoirs rue de la Baume côté pair. La circulation des piétons et des vélos d'enfants était devenue dangereuse. Comme la réfection de voirie ne se fera pas avant 2017 (au mieux), nous avons décidé de sécuriser ces trottoirs en ne reprenant que le revêtement sans toucher les bordures ni le profil. C'est l'entreprise VERMOT qui a réalisé ces travaux pour 9523€.

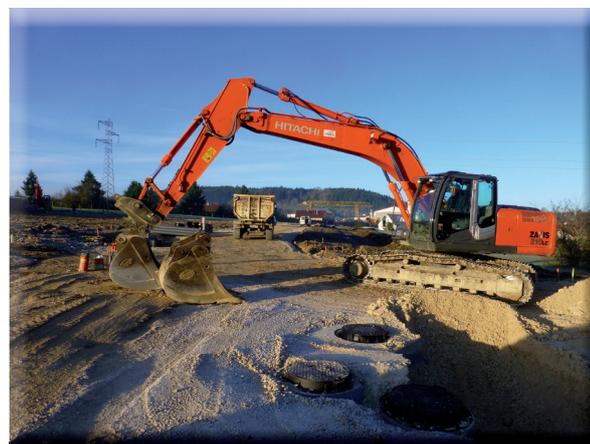
- Le plus gros chantier pour nous en 2014 a été la sécurisation de la rue des Louvières avec création de trottoirs et pose d'éclairage public. L'entreprise VERMOT a eu le marché, et l'enfouissement des réseaux a été sous-traité à l'entreprise LACOSTE.



- Des travaux de réfection d'entrées sur trois propriétés ont été réalisées rue du Capitaine TREILHES. Ce ne sont que des travaux provisoires en attendant la reprise de voirie prévue en 2017.



- La route d'accès aux fermes GASNER était en très mauvais état (trous, déformations, etc...). Nous avons entrepris la réfection avec un revêtement en enrobés. C'est l'entreprise VERMOT qui a fait les travaux.



- Des riverains habitant au CROTOT nous ont signalé que les automobilistes roulaient vite à cet endroit et qu'ils ne pouvaient pas sortir de chez eux en toute sécurité.

Nous avons repris la signalisation de limitation de vitesse et nous mettrons une ligne continue lors de la prochaine campagne de marquage au sol.

• Et en 2015, que ferons-nous ?

- Le gros morceau pour 2015 sera le suivi de la réfection des réseaux humides dans la rue du Capitaine TREILHES. Cela concerne la reprise de l'assainissement (mise en séparatif) et la reprise du réseau d'eau potable en accord avec le SIVU de l'eau. La zone concernée va du croisement des RD 437 et RD 201 jusqu'aux dernières maisons direction Maiche.

C'est le cabinet ANDRE de Pontarlier qui est maître d'œuvre sur cette affaire. L'appel d'offres pour choisir l'entreprise intervenante se fera fin 2014 et les travaux pourront débuter dès les beaux jours de 2015

- Suivi de la mise en place de la fibre optique pour INTERNET à haut débit. Une armoire de regroupement de 7m sur 2m sera mise en place près de la station de relevage située en face du magasin PROXI.

- Le propriétaire du gîte «Clé Vacances» nous a demandé la réfection de la route d'accès. Une réflexion sera menée et d'éventuels travaux pourraient être réalisés.

- Notre carte communale sera dans sa forme actuelle complète en 2017. Le conseil municipal travaille sur une éventuelle mise en place d'un PLU (plan local d'urbanisme). Si cela est acté il faudra se lancer dans la démarche en 2015 et cela pourrait durer de deux à trois ans.

- Nous avons signalé à ERDF rue Florimond LAUBERT qu'un poteau électrique penche et qu'il risque de rompre des alimentations de riverains. Il faudra en 2015 s'assurer que cette anomalie soit corrigée.

- Comme les réverbères rue du Clos des mottes sont en très mauvais état, nous aurons une réflexion pour opter soit pour une réfection globale ou soit un remplacement.

- Le miroir de sécurité en face de l'impasse des Ravières est complètement terni, et donc plus fonctionnel. Nous procéderons à son remplacement.

COMMISSION BÂTIMENTS ET PATRIMOINE

Responsable : PEREIRA Victor

Membres : Laurence BIWERSI-PATOIS, Didier DONEY, Arnaud FORTIN, Anne-Lise GASNER, Sylvain LAURENT, et Myriam VIENOT

1. SALLES DES FETES

Après de longues années de services, la bonne révision de cet été n'a pas suffi à prolonger la durée de vie de notre grand frigo de la salle des fêtes.

La société Install nord nous a proposé en un temps records son remplacement à l'identique pour le montant de 2122 € HT.

L'équipement de nos salles s'est également enrichi de deux fours micro-ondes pour un montant de 216.50 €.



2. MUR DU CIMETIERE

Suite à un problème d'accroche de l'enduit de finition, le crépi du mur du cimetière devra être refait.



L'entreprise Lacoste prend en charge la totalité de cette remise en état.

En parallèle, l'étude engagée par l'ancienne équipe municipale sur la pose de couvertines en inox a abouti cet automne. En accord avec l'entreprise Lacoste, la nouvelle commission a validé la réalisation des travaux par l'entreprise Holup pour le montant de 4548.00 € HT.

La finition du mur se fera au printemps 2015.

3. CHANGEMENT DES CHENEAUX ABRITANT LE PROXI

Après les travaux de rénovation et d'aménagements dans le bâtiment de notre ancienne poste, c'est au tour du remplacement des chéneaux que les travaux se sont axés en 2014.

L'entreprise Borne a été choisie par la commission pour la réalisation dont la somme s'élève à 8887.40 € HT.



4. LOGEMENTS MUNICIPAUX

Après 14 ans de location par les mêmes personnes, les 2 appartements situés au 4 Grande Rue se sont libérés.

La commission a constaté le bon état de ces derniers, néanmoins, le logement N°2 a nécessité un rafraichissement.

L'entreprise Romain Michel a effectué les travaux pour le montant de 5572.62 € HT.

PROJETS A L'ETUDE 2015

- Rafraichissement de l'arche d'entrée de la salle des Tilleuls
- Réfection du logement N°2 dessus de l'école
- Changement de chaudière de l'école et mise en séparatif des appartements
- Réalisation de salles de classe dans le grenier de l'école
- Réparation des descentes de chéneaux de la salle des fêtes
- Aménagement de la bibliothèque de l'école
- Aménagement barrière d'entrée 4 grand rue

COMMISSION FORET ET CADRE DE VIE

Président : Ludovic LAMBERT

Membres : Laurence BIWERSI-PATOIS
Bernard BROGNARD
Jérôme CHEVALIER
Didier DONEY
Anne-Lyse GASNER
Jean-Marie TRIPONNEY
Myriam VIENOT

FORET

VENTE DE BOIS

Vente de chablis

Un lot de 67 m³ a été vendu à l'amiable à la scierie Brossard.

Vente de Levier le 24 juin 2014 401 m³ à Brossard

Un lot en parcelle 14 en régénération qui était en vente en bloc le 24 juin à Levier a été acheté par la scierie Brossard au prix de 29289 € pour un volume de 401m³ soit 73,03 €/m³.

Vente à Champagnole

Un lot en parcelle 5 qui était en vente en bloc le 17 septembre à Champagnole a été acheté par la scierie Monnet Sève de Maiche au prix de 54213 € pour un volume de 668m³ soit 615m³ sous écorces soit 88,15 €/m³.

Bois avec bostryche

26 épicéas allant du diamètre 25 à 40 ont été coupés dans la parcelle 6. Ces bois étaient attaqués par le bostryche. La scierie Brossard qui avait achetée nos chablis a également acheté ce lot. Les plus petits épicéas (moins de 20 de diamètre) ont été mis en vente pour les habitants de Frambouhans avec quelques autres petits chablis.

Vente de bois de chauffage

La vente s'est déroulée le lundi 27 Octobre. Treize lots ont été vendus dans les parcelles 14 et 15. La taille des lots va de 9 à 13 stères. Le volume est de 146 stères pour un montant total de 2878,50 € HT soit 19,72€/stère en moyenne

TRAVAUX FORESTIERS 2014

L'ONF a réalisé le nettoyage manuel en plein de jeune peuplement résineux sur 2.75 HA dans la parcelle 14 pour un montant de 2741.75 € HT.

Les employés communaux effectueront la création de parcellaire avec l'ouverture manuelle et le marquage à la peinture.

CADRE DE VIE

Engazonnement et haie rue du Capitaine Treilhes

L'entreprise DEVAUX Paysage a réalisé les travaux d'engazonnement rue du Capitaine Treilhes, ainsi qu'une haie vive d'une longueur de 42 mètres sur le terre-plein entre la rue de la Fromagerie et le parking du Proxi, pour un montant de 7338,00 € HT.

Nous profitons de ce bulletin pour demander aux riverains de respecter les espaces verts de la commune en évitant de rouler dessus avec leurs voitures. En effet, le passage de véhicules empêche l'herbe de pousser correctement et peut à long terme nécessiter un nouvel engazonnement.

Panneau affichage

Un panneau d'affichage communal a été commandé à la société Comat&Valco pour un montant de 1283,82 € TTC. Ce panneau viendra compléter celui devant la mairie qui se trouve souvent surchargé.

Fleurissement * * *

Nous avons acheté trois jardinières pour agrémenter le parking devant le Proxi. Elles ont été commandées chez Bertin à Orchamps-Vennes à un prix de 887,76 € TTC pour les trois. Toutes les fleurs ont été achetées au Jardin de Couleurs.

Table terrain de pétanque

Le mauvais état des tables se situant entre le terrain de pétanque et la salle des fêtes, a nécessité un changement. Deux tables ont donc été achetées chez Bertin pour une somme de 1101,60 € HT.

Nettoyage de printemps

Comme chaque année, en collaboration avec l'association de chasse, nous avons organisé un nettoyage de printemps. Il s'est déroulé le dimanche 27 avril avec un temps assez clément. La récolte est malheureusement fructueuse.

Décoration de Noël ❄️❄️❄️

Comme l'année dernière quatre groupes de sapins illuminés ont été installés à différents endroits du village. Cette année, quelques petites décorations en rondelles de sapins, réalisées par les employés communaux, sont venues s'ajouter pour un complément diurne.



Sentier découverte

La commission Forêt et Embellissement du précédent conseil municipal avait élaboré le projet d'un sentier découverte. Ce sentier consiste à faire découvrir 9 essences d'arbres présentes dans notre forêt. Pour cela un tracé a été réalisé en parcelle 12 et 13 (voir plan joint). L'accès se fait par la route qui conduit à la Motte.

Chaque arbre est repéré par un panneau mentionnant ses caractéristiques. Une flèche indique également le chemin à suivre. Au point final du sentier (photo jointe), se trouve quatre sapins remarquables, (c'est-à-dire les plus grands sapins de la commune de Frambouhans) aux pieds desquels est installé un panneau avec plusieurs explications liées à notre forêt.

SENTIER DECOUVERTE

Longueur totale 600 m

- Arbre N° 1 = Erable sycomore
- N° 2 = Alisier blanc
- N° 3 = Saule Marsault
- N° 4 = Hêtre
- N° 5 = Sorbier des oiseaux
- N° 6 = Frêne
- N° 7 = Noisetier
- N° 8 = Sapin
- N° 9 = Epicéa

PROJET

Sentier la « Vie La coige »

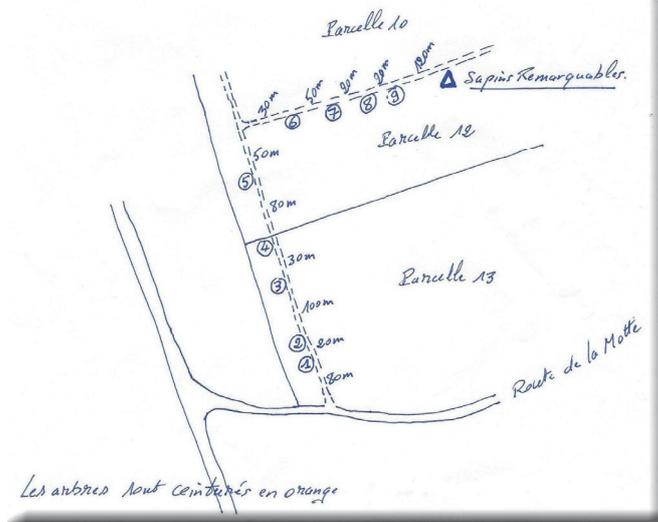
Nous souhaitons aménager la partie haute du sentier (10 derniers mètres) en deux passages, un en escalier et l'autre sans escalier afin de laisser l'accès aux vélos et aux poussettes. Nous souhaitons également installer des barrières en bois en ilots pour délimiter le chemin. Un élargissement du passage par un taillage des arbustes côtés champs sera nécessaire.

Installation de banc

Des bancs en bois seront installés à différents endroits du village

Parking sortie d'école

Le parking à côté de l'église pose problème aux parents au niveau de la sécurité lors de la sortie des élèves et parents après l'école (risque de ne pas voir les enfants derrière les autos lorsque l'on recule). Un projet d'aménagement d'un sentier est en cours.



Ludovic LAMBERT

COMMISSION VIE ASSOCIATIVE ET CEREMONIE

Responsable : Emmanuel GREMAUD

Membres : Jérôme CHEVALIER

Didier DONEY

Vanessa GUINCHARD

Sylvain LAURENT

- Les Vœux du Maire

Vous êtes nombreux à avoir répondu à l'invitation pour l'année 2014. Retenez la date du 11 Janvier 2015.

- La Fête des Mères

Merci à vous toutes, mamans, qui avez répondu à l'invitation.

Retenez d'ores et déjà la date du Vendredi 5 Juin 2015.

- Opération Brioche

Grace à vos dons et au dévouement des bénévoles, la vente a rapporté 1 377.00 Euros au profit de l'ADAPEI de MAICHE.

Si vous souhaitez donner un peu de temps l'année prochaine pour cette cause, merci de vous inscrire au Secrétariat de Mairie.

- Cérémonie du 11 Novembre

Après une cérémonie célébrée en notre église, accompagnée par l'harmonie de MAICHE, un hommage a été rendu au monument aux morts avec la participation des élèves du groupe Scolaire Azelvandre.

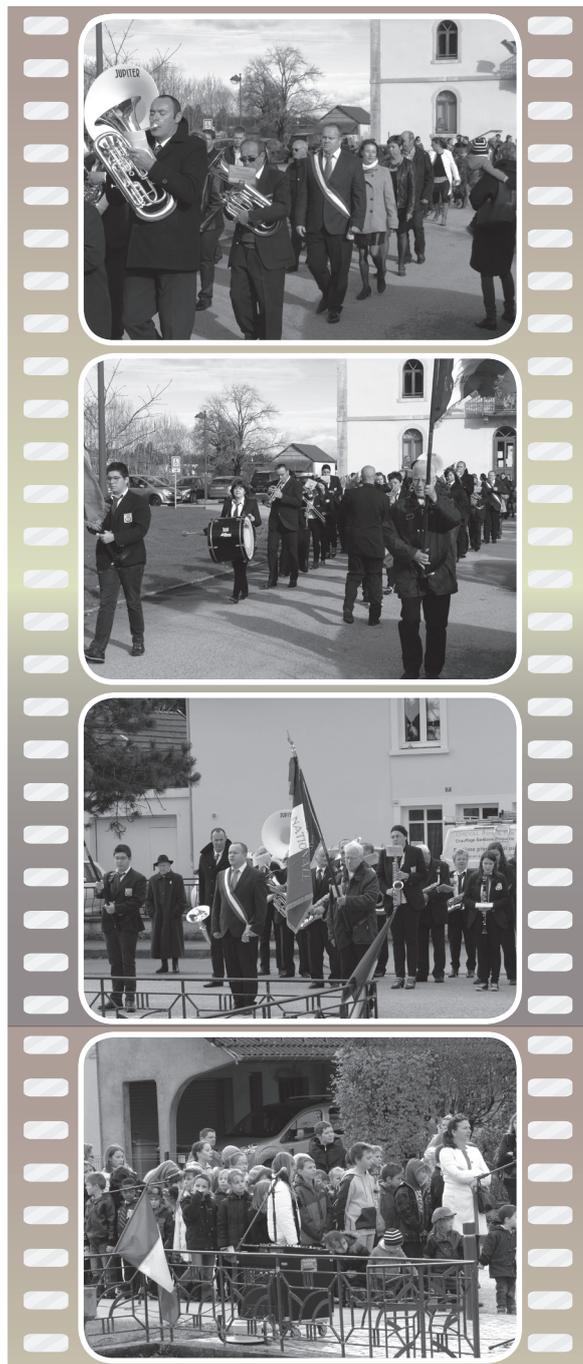
Un vin d'honneur a été servi par la Municipalité.

- L'arbre de Noël

Le Père-Noël est arrivé la hotte pleine de gourmandises et de cadeaux afin de faire la joie de 163 enfants.

- Colis des anciens

Les membres du Conseil Municipal ont distribué le colis à 70 personnes.



COMMISSION VIE SCOLAIRE et PERISCOLAIRE

Responsable : Bernard BROGNARD

Membres de la commission : Laurence BIVERSI-PATOIS - Vanessa GUINCHARD - Franck VILLEMANN



1. Bilan 2013/2014 de l'accueil

périscolaire en quelques chiffres :

2425 repas servis soit une moyenne de 229 repas par mois
45 enfants en moyenne accueillis chaque mois

6755,8 heures effectuées pour une moyenne de 641 heures mensuelles

102,95 € tel est le coût moyen mensuel pour la commune
Nul doute que l'accueil périscolaire soit une nécessité et un réel besoin pour notre commune, ainsi qu'en attestent les quelques chiffres cités ci-dessus.

2. Nouveautés :

Suite à la mise en application des nouveaux rythmes scolaires à la rentrée de septembre 2014, les horaires d'accueil du périscolaire se trouvent modifiés comme suit :

Lundi}

Mardi} 6h45/8h20 – 11h30/13h20 – 16h00/18h00

Jeudi}

Mercredi : 6h45/8h20 – 11h30/12h30 sans repas

Vendredi : 6h45/8h20 – 11h30/13h20 – 15h00/18h00

Au niveau du personnel, outre Mme MIDEY responsable du périscolaire, Mme FAIVRE, ATSEM à mi-temps à l'école maternelle de Frambouhans assurera le service de la structure le Mercredi et le Vendredi après-midi. Madame Grossmann quant à elle interviendra en soutien pendant le temps de midi, vu le nombre important d'enfants déjeunant.

Souhaitant que notre périscolaire et les nouvelles activités proposées sauront satisfaire parents et enfants.



3. Amélioration des conditions de travail :

Afin d'améliorer la qualité de l'accueil au périscolaire, et permettre un confort de travail aux personnes chargées de cette structure, la commune a investi dans les matériels suivants :

- Un lave-vaisselle professionnel pour un coût de 3519,46 € HT
- Un meuble d'angle pour le rangement des jeux de société pour un montant de 1848 € HT
- De nouveaux jeux à disposition des enfants

4. Mise en place des activités Extra scolaires :

La réforme des rythmes scolaires étant effective depuis la rentrée de Septembre 2014, deux types d'activités GRATUITES sont proposés aux élèves intéressés.

a) Une activité dispensée par un professionnel :

« La communication sous différentes formes », tel est son intitulé. Elle regroupe des domaines aussi variés que : Vidéo, Théâtre, Musique, dessin, Chant, Image... Elle sera dispensée tout au long de l'année scolaire, le Vendredi de 15h00 à 16h15 par un moniteur diplômé, réservée aux enfants de Grande Section de maternelle, et à l'ensemble des élèves de l'élémentaire, à raison de 8 séances par cycle.

b) Une activité dispensée par des bénévoles :

Ces activités ponctuelles, variées et GRATUITES, se dérouleront le Vendredi de 15h00 à 16h15, et aborderont des thèmes aussi différents que :

- La commémoration du 11 novembre 14
- Raconte-moi un conte de Noël
- Les sapeurs-pompiers
- A quoi sert une mairie ?



COMMISSION DÉNEIGEMENT

Responsable : Franck VILLEMMAIN

Membres : Anne-Lise GASNER, Ludovic LAMBERT, Sylvain LAURENT et Jean-Marie TRIPONNEY



Le temps relativement clément de l'hiver dernier a permis à la commune de réaliser des économies non négligeables sur son budget de fonctionnement. Les membres de la commission ont néanmoins été très vigilants afin de garantir la sécurité sur l'ensemble de notre territoire.

Bilan 2013/2014 :

Le coût du déneigement pour la saison hivernale s'élève à 4459.81 € TTC, dont 517.11 € d'achat de sel (pour information en 2012/2013 : 16382.68 € dont 872.18 € d'achat de sel).

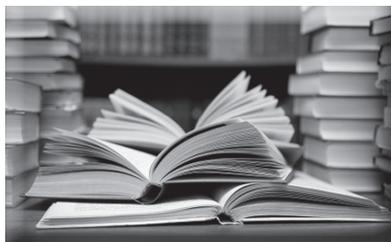
Entreprises qui réalisent le déneigement sur la commune

Suite à la cessation d'activité de l'entreprise TRIMAILLE, une nouvelle consultation a eu lieu à l'automne 2013 qui a vu l'entreprise BERNARD de Damprichard mandatée pour réaliser la totalité du déneigement sur la commune avec 2 engins équipés, ceci dans le but que toute la voirie et les parkings publics soient déneigés pour 7h30.

Gestion du déneigement

Suite au renouvellement de l'équipe municipale en mars dernier, la commission déneigement a été totalement renouvelée, mais conservera la même organisation, et veillera chaque jour au bon déneigement des voies de notre village.

Dans le souci de contenter petits et grands, la commission vous souhaite un bel hiver enneigé recouvrant les verts pâturages, et de jolies routes dégagées ...



BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Si, si, il y a une bibliothèque au village !

Apparemment, peu de personnes le savent si l'on en juge par le nombre limité de lecteurs à Frambouhans. Nous avons toujours le même «noyau» de lectrices qui viennent régulièrement, ainsi que quelques enfants. C'est dommage pour les autres.

Pourtant nous sommes toujours là (presque toujours !) pour vous accueillir et vous proposer une multitude d'ouvrages aussi variés que des romans, des policiers, des histoires vraies, des classiques, et bien sûr des livres pour les enfants. Si vous souhaitez des titres que n'avons pas, nous ferons notre possible pour vous les procurer par l'intermédiaire de la Bibliothèque de Maiche ou de la Médiathèque Départementale.

Et si vous ne pouvez pas vous déplacer, n'hésitez pas à nous solliciter, nous serons très heureuses de vous rendre visite pour vous apporter des livres.

Depuis la rentrée de septembre, nous avons modifié notre horaire d'ouverture du mardi pour nous adapter à l'heure de sortie des classes.

Nous n'avons pas, cette année, organisé comme d'habitude une petite soirée «culturelle». Nous avons un projet qui n'a pas pu se concrétiser, pour des raisons tout à fait indépendantes de notre volonté, et nous vous prions de bien vouloir nous en excuser. Ce n'est que partie remise !

Si vous avez des idées ou des suggestions pour améliorer notre service, nous sommes à votre écoute.

Nous vous rappelons les jours et heures d'ouverture de la bibliothèque :

Mardi : de 16 h à 17 h

Samedi : de 10 h à 11 h

et nous sommes toujours au 1^{er} étage de la Mairie.

Nous vous adressons nos meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Marguerite TOURNIER – 03 81 68 25 51

Martine BROGNARD – 03 81 68 63 59

⇒ **Présentation 2014/2015**

Une nouvelle année scolaire a débuté sous le signe du changement :

- Nouveaux rythmes
- Nouveaux programmes

Marcel Proust disait :

«Le plaisir de l'habitude est souvent plus doux encore que celui de la nouveauté »

Nous verrons donc avec le temps si cette citation se vérifie !!!

Nous accueillons au total 117 élèves. Les effectifs sont en hausse et seront stables à la prochaine rentrée.

- ⇒ En maternelle : 2 classes : 29 élèves de PS et MS avec Me Joly Anne-Laure et
24 élèves de GS avec Me Espuche Adeline
- ⇒ En élémentaire : 15 élèves de CP avec Me Bonnecuelle Patricia
21 élèves de CE avec Me Morel Maryline
28 élèves de CM avec Me Munnier Gisèle

Me Guyot Elodie (en congés et remplacée par Mr Vladimir Rovige) intervient le jeudi en CP et le vendredi en CM.

⇒ **Comité de parents**

Les élections ont eu lieu le 10 octobre.

Les parents titulaires élus sont :

Me CANTIN Séverine
Mr CRUYPENYNCK Henri
Me DEVOILLE Nadine
Me PERNET Mathilde
Me OUDOT Emilie

Les parents suppléants élus sont :

Me BIWERSI PATOIS Laurence
Me GUILLAUME Léa

✍ **Remerciements**

Je tiens à remercier les parents élus qui s'investissent dans l'école ainsi que tous les parents qui aident enfants et enseignants d'une manière ou d'une autre.

Un grand bravo à l'association de parents d'élèves qui organise de nombreuses actions afin d'apporter des moyens à notre école et qui nous offre son aide durant la fête de Noël. .

La bibliothèque de l'école est à présent fonctionnelle grâce à quelques mamans volontaires, qui chaque jeudi trient, couvrent, réparent et rangent. Nous les félicitons pour leur travail.

Nous parlions de nouveauté, en février commenceront les travaux dans le grenier pour la création de 2 salles. Les enfants retrouveront leur cour et donc leur terrain de football à la place du préfabriqué.

Que cette année soit riche en émotions positives, en partages, en bonnes habitudes qui réunissent et procurent un doux plaisir ...

Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et à tous de la part de l'ensemble du personnel du groupe scolaire.

La Directrice Gisèle MUNNIER